

DIRECTION DU BUDGET
139, RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

PARIS, LE 24 JUIN 2004

TÉLÉDOC 242
BUREAU 1BRE

N° 1BRE-04-2253

LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE
L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

*A MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES ET
SECRETAIRES D'ÉTAT*

Objet : Évaluation des recettes non fiscales pour 2005.

P.J. : 4

En vue de la préparation du projet de loi de finances pour 2005, je vous prie de bien vouloir me communiquer les évaluations de recettes non fiscales du budget général dont le recouvrement est suivi par votre administration.

Ces évaluations devront être présentées sous forme d'un tableau conforme au modèle figurant à l'**annexe 1**. J'appelle, en particulier, votre attention sur la nécessité de compléter la colonne « base juridique de la recette ; justification du taux d'évolution retenu » en indiquant les éléments pris en compte pour le calcul de la prévision ainsi que les récentes modifications susceptibles d'avoir une incidence sur ces recettes (relèvement de tarifs, modification de l'assiette, etc.).

Les lignes de recettes qui vous paraissent ne pas devoir être reconduites en 2005, soit en raison d'un texte législatif ou réglementaire supprimant la recette, soit parce qu'aucun versement n'a eu lieu depuis plusieurs années, seront recensées conformément au modèle figurant à l'**annexe 2**.

De même, vous me communiquerez, selon le modèle de l'**annexe 3**, les lignes de recettes dont la création vous paraît nécessaire. Dans ce cas, vous veillerez à rappeler le texte ayant institué la recette nouvelle et sa date d'entrée en vigueur.

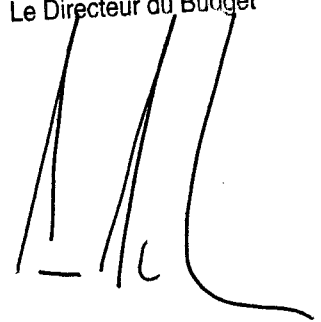
De façon générale, j'appelle votre attention sur la nécessité d'isoler, au sein des évaluations pour 2005, l'**impact des mesures de redéfinition de périmètre** envisagées dans le cadre de la loi de finances et conduisant à une extension (ou à une réduction) du champ de la recette considérée (rebudgétisation de fonds concours, par exemple).

Diffusion générale



La transmission à mes services de ces éléments devra intervenir avant le **1er août 2004**, délai de rigueur, date après laquelle il ne sera plus possible de prendre en compte vos évaluations. Je vous rappelle que tous les documents que vous voudrez bien m'adresser devront être visés préalablement par le contrôle financier près votre département.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation
Le Directeur du Budget

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and diagonal strokes, representing the name Pierre-Mathieu Duhamel.

Pierre-Mathieu DUHAMEL

MINISTÈRE DE :

ANNEXE 1

JUIN 2004

Direction :

Fiche à retourner complétée le 1^{er} août 2004 au plus tard

Bureau :

à la **Direction du Budget**
Bureau 1BRE
Colbert
139, rue de Bercy
Pièce 8236 M
Télédoc 242

Nom de la personne à contacter pour informations complémentaires

RECETTES NON FISCALES
(en milliers d'euros)

N° de téléphone :

N° de la ligne à l'état A annexé à la loi de finances pour 2004	Désignation de la recette	Rappel 2003		Prévision pour 2004				Évaluation pour 2005		
		Résultats	Évaluation initiale	Motif de la révision éventuelle	Montant de la révision	Évaluation révisée	Taux d'évolution 2005/2004	Évaluation proposée	Base juridique de la recette ; justification du taux d'évolution retenu (éventuellement modification de la réglementation)	

MINISTÈRE DE :

ANNEXE 2

JUIN 2004

Direction
Bureau :

Fiche à retourner complétée le 1^{er} août 2004 au plus tard
à la **Direction du Budget**

Nom de la personne à contacter pour informations
complémentaires
N° de téléphone :

**LIGNES DE RECETTES NON FISCALES
DONT LA SUPPRESSION EST PROPOSÉE**

Bureau 1BRE
Colbert
139, rue de Bercy
Pièce 8236 M
Télédoc 242

N° de la ligne à l'état A annexé à la loi de finances pour 2004	Désignation de la recette	Résultats 2003 (en milliers d'euros)	Justification de la proposition avec mention de la date et du montant du dernier recouvrement

Direction :

Fiche à retourner complétée le 1^{er} août 2004 au plus tard

Bureau :

à la **Direction du Budget**

Nom de la personne à contacter pour informations complémentaires :
N° de téléphone :

Bureau 1BRE
Colbert
139, rue de Bercy
Pièce 8236 M
Télédoc 242

**LIGNES DE RECETTES NON FISCALES
DONT LA CRÉATION EST PROPOSÉE**

Désignation de la recette	Évaluation proposée pour 2005 (en milliers d'euros)	Justification de la proposition (texte instituant la recette)

ÉTATS LÉGISLATIFS ANNEXÉS
ÉTAT A
(Art. 57 de la loi de finances initiale pour 2004)

TABLEAU DES VOIES ET MOYENS APPLICABLES AU BUDGET DE 2004 (extrait)

NUMÉRO de la ligne	DÉSIGNATION DES RECETTES	ÉVALUATIONS pour 2004 (milliers d'euros)
B. - RECETTES NON FISCALES		
1. Exploitations industrielles et commerciales et établissements publics à caractère financier		
107	Produits de l'exploitation du service des constructions aéronautiques au titre de ses activités à l'exportation.....	»
108	Produits de l'exploitation du service des constructions et armes navales au titre de ses activités à l'exportation.....	»
109	Produits de l'exploitation du service des fabrications d'armements au titre de ses activités à l'exportation.....	»
110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières.....	1.360.400
111	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés.....	168.000
114	Produits des jeux exploités par La Française des jeux.....	1.401.000
115	Produits de la vente des publications du Gouvernement.....	»
116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfiques des établissements publics non financiers.....	1.092.600
129	Versements des budgets annexes.....	27.000
199	Produits divers.....	»
	Totaux pour le 1.....	4.049.000
2. Produits et revenus du domaine de l'État		
201	Versement de l'Office national des forêts au budget général.....	»
202	Recettes des transports aériens par moyens militaires.....	1.200
203	Recettes des établissements pénitentiaires.....	5.300
207	Produits et revenus du domaine encaissés par les comptables des impôts.....	481.900
208	Produit de la cession de biens appartenant à l'État réalisée dans le cadre des opérations de délocalisation.....	200
211	Produit de la cession d'éléments du patrimoine immobilier de l'État.....	500.000
299	Produits et revenus divers.....	5.400
	Totaux pour le 2.....	994.000
3. Taxes, redevances et recettes assimilées		
301	Redevances, taxes ou recettes assimilées de protection sanitaire et d'organisation des marchés de viandes.....	59.400
302	Cotisation de solidarité sur les céréales et graines oléagineuses.....	»
309	Frais d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes établis ou perçus au profit des collectivités locales et de divers organismes.....	3.155.000
310	Recouvrement des frais de justice, des frais de poursuite et d'instance.....	8.100
311	Produits ordinaires des recettes des finances.....	»
312	Produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation.....	510.000
313	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires.....	535.000
314	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos régis par la loi du 15 juin 1907.....	1.012.000
315	Prélèvements sur le Pari mutuel.....	418.100
318	Produit des taxes, redevances et contributions pour frais de contrôle perçues par l'État.....	93.100
323	Droits d'inscription pour les examens organisés par les différents ministères, droits de diplômes et de scolarité perçus dans différentes écoles du Gouvernement.....	400

NUMÉRO de la ligne	DÉSIGNATION DES RECETTES	ÉVALUATIONS pour 2004 (milliers d'euros)
324	Contributions des associés collecteurs de l'Union d'économie sociale du logement.....	»
325	Recettes perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction.....	20.000
326	Reversement au budget général de diverses ressources affectées.....	1.179.000
327	Rémunérations des prestations assurées par les services du Trésor public au titre de la collecte de l'épargne.....	118.000
328	Recettes diverses du cadastre.....	12.400
329	Recettes diverses des comptables des impôts.....	74.500
330	Recettes diverses des receveurs des douanes.....	43.000
331	Rémunération des prestations rendues par divers services ministériels.....	225.800
332	Pénalité pour défaut d'emploi obligatoire des travailleurs handicapés et des mutilés de guerre.....	1.600
333	Frais de gestion du service chargé de la perception de la redevance audiovisuelle.....	73.540
335	Versement au Trésor des produits visés par l'article 5, dernier alinéa, de l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945.....	16.600
337	Redevances versées par les entreprises dont les emprunts bénéficient de la garantie de l'État.....	»
339	Redevance d'usage des fréquences radioélectriques.....	118.100
340	Reversement à l'État de la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat.....	595.000
341	Produit de la redevance sur les consommations d'eau.....	77.000
342	Prélèvement de solidarité pour l'eau.....	83.000
399	Taxes et redevances diverses.....	8.000
	Totaux pour le 3.....	8.436.640
	4. Intérêts des avances, des prêts et dotations en capital	
401	Récupération et mobilisation des créances de l'État.....	35.300
402	Annuités diverses.....	400
403	Contribution des offices et établissements publics de l'État dotés de l'autonomie financière, des compagnies de navigation subventionnées, sociétés d'économie mixte et entreprises ayant fait appel au concours financier de l'État.....	1.200
404	Intérêts des prêts du Fonds de développement économique et social.....	3.300
406	Intérêts des prêts consentis aux organismes d'habitation à loyer modéré et de crédit immobilier.....	»
407	Intérêts des dotations en capital et des avances d'actionnaire accordées par l'État.....	8.000
408	Intérêts sur obligations cautionnées.....	1.400
409	Intérêts des prêts du Trésor.....	796.500
410	Intérêts des avances du Trésor.....	200
411	Intérêts versés par divers services de l'État ou organismes gérant des services publics au titre des avances.....	»
499	Intérêts divers.....	35.400
	Totaux pour le 4.....	881.700
	5. Retenues et cotisations sociales au profit de l'État	
501	Retenues pour pensions civiles et militaires (part agent).....	4.463.900
502	Contributions aux charges de pensions de France Télécom.....	1.294.000
503	Retenues de logement effectuées sur les émoluments de fonctionnaires et officiers logés dans des immeubles appartenant à l'État ou loués par l'État.....	500
504	Ressources à provenir de l'application des règles relatives aux cumuls des rémunérations d'activité.....	2.200
505	Prélèvement effectué sur les salaires des conservateurs des hypothèques.....	348.000
506	Recettes diverses des services extérieurs du Trésor.....	3.000
507	Contribution de diverses administrations au Fonds spécial de retraite des ouvriers des établissements industriels de l'État.....	14.500
508	Contributions aux charges de pensions de La Poste.....	2.683.700
509	Contributions aux charges de pensions de divers organismes publics ou semi-publics.....	819.050
599	Retenues diverses.....	»
	Totaux pour le 5.....	9.628.850

NUMÉRO de la ligne	DÉSIGNATION DES RECETTES	ÉVALUATIONS pour 2004 (milliers d'euros)
6. Recettes provenant de l'extérieur		
601	Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires.....	84.600
604	Remboursement par les Communautés européennes des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget.....	382.500
606	Versement du Fonds européen de développement économique régional.....	»
607	Autres versements des Communautés européennes.....	35.000
699	Recettes diverses provenant de l'extérieur.....	10.500
Totaux pour le 6.....		512.600
7. Opérations entre administrations et services publics		
702	Redevances et remboursements divers dus par les compagnies de chemins de fer d'intérêt local et entreprises similaires.....	100
708	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits.....	65.000
712	Remboursement de divers frais de gestion et de contrôle.....	3.200
799	Opérations diverses.....	9.500
Totaux pour le 7.....		77.800
8. Divers		
801	Recettes en contrepartie des dépenses de reconstruction.....	1.400
802	Recouvrements poursuivis à l'initiative de l'Agence judiciaire du Trésor – Recettes sur débits non compris dans l'actif de l'administration des finances.....	17.300
803	Remboursements de frais de scolarité, de pension et de trousseau par les anciens élèves des écoles du Gouvernement qui quittent prématurément le service de l'État.....	1.700
804	Pensions et trousseaux des élèves des écoles du Gouvernement.....	1.200
805	Recettes accidentelles à différents titres.....	618.000
806	Recettes en atténuation des charges de la dette et des frais de trésorerie.....	2.404.000
807	Reversements de Natexis - Banques populaires.....	520.000
808	Remboursements par les organismes d'habitation à loyer modéré des prêts accordés par l'État.....	»
809	Recettes accessoires sur les dépenses obligatoires d'aide sociale et de santé.....	150
810	Ecrêtement des recettes transférées aux collectivités locales (loi du 7 janvier 1983 modifiée).....	»
811	Récupération d'indus.....	180.000
812	Reversements de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.....	1.400.000
813	Rémunération de la garantie accordée par l'État aux caisses d'épargne.....	264.000
814	Prélèvements sur les autres fonds d'épargne gérés par la Caisse des dépôts et consignations.....	1.350.000
815	Rémunération de la garantie accordée par l'État à la Caisse nationale d'épargne.....	»
816	Versements de la Caisse d'amortissement de la dette sociale au budget de l'État....	3.000.000
817	Recettes en atténuation de trésorerie du Fonds de stabilisation des changes.....	»
818	Versements de l'établissement public prévu à l'article 46 de la loi de finances pour 1997 (n° 96-1181 du 30 décembre 1996).....	297.080
899	Recettes diverses.....	1.135.900
Totaux pour le 8.....		11.190.730
TOTAUX DES RECETTES NON FISCALES		35.771.320